

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit : Batterie Li-ion ZONYOU 103040 3,7V
1200 mAh 4,44Wh

**Date d'entrée
en vigueur :** 23/01/2024

Compilateur : Chen Yushuang

Vérificateur : Lou Wanging

Approbateur : Dongxuesheng

[Sceau]

Shanghai Institute of Chemical Industry Testing Co., Ltd.

SHENZHEN ZONYOU POWER CO..LTD**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****Batterie Li-ion ZONYOU 103040 3,7V 1200mAh 4,44Wh**

SECTION 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : Batterie Li-ion ZONYOU 103040 3,7V 1200mAh 4,44Wh

Entreprise : SHENZHEN ZONYOU POWER CO..LTD

Adresse : Room 908, Block A, Tongxin Technology Building, 6261 Baoan Avenue, Qiaotou Community, Fuhai Street, Baoan District, Shenzhen City, 518100, R. P. Chine

Courriel : 903504735@qq.com

Fax : /

Tél. d'urgence : 86-18579006176

Recommandation d'utilisation du produit chimique et les restrictions d'utilisation : /

Numéro FDS : 2624011368

Date d'entrée en vigueur : 23/01/2024

SECTION 2 IDENTIFICATION DES RISQUES

Le produit n'entre pas dans le champ d'application du système GHS.

Principaux risques :**Risques d'incendie ou d'explosion :**

La batterie lithium-ion contient un électrolyte liquide inflammable qui peut se dégager, s'enflammer et produire des étincelles lorsqu'il est soumis à des températures élevées (>150°C), lorsqu'il est endommagé ou maltraité (par exemple, dommages mécaniques ou surcharge électrique). Peut brûler rapidement avec l'effet d'une torche. Peut enflammer d'autres batteries à proximité.

Risques pour la santé :

Le contact avec l'électrolyte de la batterie peut être irritant pour la peau, les yeux et les muqueuses. Le feu produit des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Les fumées peuvent provoquer des vertiges ou une suffocation.

SECTION 3 INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**Nom du produit :** Batterie Li-ion ZONYOU 103040 3,7V 1200mAh 4,44Wh

Ingrédient	Concentration	CAS N°	EC N°
Dioxyde de cobalt et de lithium	15-40%	12190-79-3	235-362-0
Graphite	10-30%	7782-42-5	231-955-3
Hexafluorophosphate de lithium	10-30%	21324-40-3	244-334-7
Cuivre	7-13%	7440-50-8	231-159-6

Aluminium	5-10%	7429-90-5	231-072-3
Nickel	1-5%	7440-02-0	231-111-4

SECTION 4 MESURES DE PREMIERS SECOURS

Exposition cutanée :

Si les matériaux internes d'un élément de batterie ouvert entrent en contact avec la peau, retirer les vêtements et les chaussures contaminés, puis rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

Exposition des yeux :

En cas de contact des matériaux de la batterie interne avec les yeux, soulever immédiatement les paupières et les rincer à l'eau courante pendant plus de 20 minutes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

Exposition par inhalation :

En cas d'inhalation des matériaux de la batterie interne, évacuer immédiatement à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.

Exposition orale :

En cas d'ingestion des matériaux de la batterie interne, ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés :

Aucune donnée disponible.

Indication des soins médicaux immédiats et du traitement spécial requis, si nécessaire :

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction convenables :

Souhaitable : Eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Dangers spécifiques liés aux produits chimiques :

Peut se décomposer lors de la combustion et générer des fumées irritantes, corrosives ou toxiques. Les fumées peuvent provoquer des vertiges ou une suffocation.

Mesures de protection spéciales pour les pompiers :

Équipement de protection : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. L'extinction du feu se fait à partir du vent. Les personnes non impliquées doivent évacuer vers un endroit sûr.

SECTION 6 MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Tenir les personnes éloignées et au vent du déversement/de la fuite. L'accès au personnel non impliqué doit

être contrôlé autour de la zone de fuite par des barrières. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Précautions environnementales :

Éviter que les fuites ne s'écoulent dans la terre, les fossés ou les eaux. Éviter de rejeter directement les eaux usées de lavage dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

En cas de fuite d'électrolyte, utiliser du sol, du sable ou d'autres matériaux non combustibles pour l'absorber. Les batteries qui ont fui et les adsorbants sales doivent être placés dans des conteneurs métalliques.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sûre :

Les opérateurs doivent être formés et respecter scrupuleusement les procédures d'utilisation. Porter des vêtements de protection appropriés et des gants de sécurité. Tenir à l'écart des sources d'inflammation, de la chaleur et des flammes. Ne pas fumer sur le lieu de travail. La manipulation est effectuée dans un endroit bien ventilé. Éviter de démonter la batterie à volonté et d'inverser la polarité de la batterie à l'intérieur de l'assemblage. Ces batteries doivent être emballées dans des emballages intérieurs de manière à prévenir efficacement les courts-circuits et à empêcher tout mouvement susceptible de provoquer des courts-circuits. En cas de fuite du matériau contenu dans la batterie, éviter tout contact direct avec les yeux et la peau. Éviter l'inhalation. Incompatibilités : Agents oxydants forts, matériaux combustibles et corrosifs.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles :

Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des sources d'inflammation, de la chaleur et des flammes. Incompatibilités : Agents oxydants forts, matériaux combustibles et corrosifs. La batterie doit être fermement emballée dans un emballage intérieur afin d'éviter efficacement les courts-circuits et les courts-circuits causés par les mouvements. Le lieu de stockage doit être équipé d'un matériel de lutte contre l'incendie et d'un équipement de traitement d'urgence des fuites en quantité et en qualité suffisantes.

SECTION 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PPE

Paramètres de contrôle :

GBZ 2.1-2019 Limites d'exposition professionnelle aux agents dangereux sur le lieu de travail - Partie 1 : Agents chimiques dangereux :

Cobalt et composés, sous forme de Co PC-TWA 0,05mg/m³, PC-STEL 0,1mg/m³ (Remarques : G2B) Sensibilisation

Poussière de graphite : PC-TWA 4mg/m³ (poussière totales) : PC-TWA 2mg/m³ (poussière inhalable)

Cuivre : Poussière de cuivre PC-TWA 1mg/m³ : Fumée de cuivre PC-TWA 0,2mg/m³

Poussière d'aluminium et d'alliage d'aluminium : PC-TWA 3mg/m³ (poussière totale)

Nickel métal et composés insolubles : PC-TWA 1mg/m³ Remarques : G2B (Métaux et alliages)

ACGIH :

Graphite : TLV-TWA 2mg/m³

Cuivre : TLV-TWA 1mg (Cu)/m³, poussière, brume TLV-TWA 0,2 mg (Cu)/m³, fumée

Aluminium : TLV-TWA 1mg/m³

Nickel : TLV-TWA 1mg/m³

Contrôles techniques appropriés :

Aspiration mécanique requise. Douche de sécurité et bain oculaire.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage :

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques si nécessaire.

Protection de la peau :

Protection des mains : Porter des gants de sécurité.

Protection du corps : Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire :

Porter un respirateur approuvé par le gouvernement si nécessaire.

Risques thermiques :

Aucune donnée disponible.

Autre protection :

Ne pas fumer, boire ou manger sur le lieu de travail. Se laver soigneusement après manipulation.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES

Apparence :	Coque en aluminium-plastique gris argenté
Odeur :	Inodore
Valeur du Ph :	8-9
Solubilité :	Partiellement soluble dans l'eau
Point d'ébullition, Ébullition initiale	Aucune donnée disponible
Gamme de Point et ébullition :	
Point de contact/	>300°C
Point de Congélation :	
Point d'éclair (Coupe fermée) :	Aucune donnée disponible
Densité/Densité Relative :	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible
Cinématique :	
Limite inférieure/ supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite d'inflammabilité :	
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative :	Aucune donnée disponible
Coefficient de Partition N-Octanol/Eau	Aucune donnée disponible

(Valeur Log.) :

Température

Auto-inflammation Aucune donnée disponible

Température

Décomposition : Aucune donnée disponible

Caractéristiques Aucune donnée disponible

Particules :

Inflammabilité Aucune donnée disponible

(Solide, Gaz) :

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique :

Stable à des températures et pressions normales.

Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune donnée disponible.

Conditions à éviter :

Éviter les erreurs de manipulation, l'exposition à la chaleur et aux flammes nues. Éviter les abus mécaniques ou électriques et les surcharges.

Éviter les courts-circuits et les courts-circuits causés par le mouvement.

Matériaux incompatibles :

Agents oxydants forts, matériaux combustibles et corrosifs.

Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de carbone, oxydes métalliques, etc.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :

Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau :

L'électrolyte de la batterie provoque une irritation de la peau.

Dommages oculaires graves/irritation :

L'électrolyte de la batterie provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire :

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité :

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation de la peau :

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction :

Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique :

Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée :

Aucune donnée disponible.

Risque d'aspiration :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Toxicité :**

Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité :

Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation :

Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol :

Aucune donnée disponible.

Autres effets néfastes :

Aucune donnée disponible.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination :**

L'élimination des batteries usagées doit être conforme aux exigences des lois, réglementations, politiques et normes pertinentes, telles que la "Loi de la République populaire de Chine sur la prévention et le contrôle de la pollution de l'environnement par les déchets solides" et la "Politique technique pour la prévention et le contrôle de la pollution par les batteries usagées". Contactez un service professionnel agréé d'élimination des déchets pour vous débarrasser des déchets. Les batteries usagées transportées en vue de leur élimination ou de leur récupération doivent être soigneusement contrôlées avant le transport afin de s'assurer de leur intégrité et de leur aptitude à être transportées.

SECTION 14 INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**Uniquement la batterie au lithium pendant le transport :**

Le produit a passé avec succès les tests du Manuel d'essais et de critères, section 38.3, et du Règlement type UN, SP188, test de chute de 1,2 m. Le poids net total des batteries au lithium est inférieur à 10 kg.

RID/ADR (édition 2023) :

Le produit n'est pas soumis à d'autres dispositions du RID/ADR conformément à la disposition spéciale 188. Conformément au 2.2. 9. 1.7 g), les fabricants et les distributeurs ultérieurs de piles ou de batteries fabriquées doivent mettre à disposition le résumé d'épreuve tel que spécifié dans le Manuel d'épreuves et de critères, Partie III, sous-section 38. 3, paragraphe 38. 3. 5.

IATA DGR (65e édition) :

Classe de danger : 9

Numéro UN : UN3480

Nom d'expédition correct : Batteries lithium-ion

Le produit doit satisfaire aux exigences générales et à la section IB de l'instruction d'emballage 965. L'emballage a passé avec succès l'épreuve de gerbage requise par l'instruction d'emballage 965 IB. Selon le point 3.9.2.6.1(g), les fabricants et les distributeurs ultérieurs de cellules ou de batteries fabriquées

**CODE IMDG IMO
(édition 2022) :**

après le 30 juin 2003 doivent mettre à disposition la synthèse des épreuves comme spécifié dans le Manuel d'épreuves et de critères, Partie III, sous-section 38.3, paragraphe 38.3.5.

Le produit n'est pas soumis à d'autres dispositions du code IMDG de l'IMO conformément à la disposition spéciale 188.

Conformément au 2.9.4.7, les fabricants et les distributeurs ultérieurs de piles ou de batteries fabriquées doivent mettre à disposition le résumé des épreuves tel que spécifié dans le Manuel d'épreuves et de critères, Partie III, sous-section 38. 3, paragraphe 38. 3. 5.

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Réglementation nationale :****Uniquement la batterie au lithium pendant le transport :****Règlement concernant le transport routier des marchandises dangereuses (JT/T 617-2018) :**

Numéro UN : UN3480

Nom et description : Batteries au lithium-ion

Le produit a passé les éléments d'essai du Manuel d'essais et de critères, section 38. 3.

Le produit n'est pas soumis au JT/T 617-2018 conformément à la disposition spéciale 188.

Liste des marchandises dangereuses (GB 12268-2012) :

Numéro UN : UN3480

Nom d'expédition : Batteries au lithium-ion

Groupe d'emballage : II

Le produit a passé les éléments d'essai du Manuel d'essais et de Critères Section 38. 3.

Le produit n'est pas soumis à la norme GB 12268-2012 conformément à la disposition spéciale 188.

Liste des marchandises dangereuses par voie ferroviaire (TB/T 30006-2022) :

Numéro : 91045

Nom du produit : Batteries au lithium-ion

Le produit a passé avec succès les éléments de test de la section 38.3 du Manuel d'essais et de critères. Le produit n'est pas soumis à la norme TB/T 30006-2022 conformément à la disposition spéciale 79.

Réglementations internationales :

Directive (EU) 2023/1542 et 2013/56/EU ;

L'étiquetage, l'élimination et le recyclage de la batterie doivent être conformes aux exigences des directives (EU) 2023/1542 et 2013/56/EU.

ICAO TI :

1. Sauf dérogation prévue par ICAO TI, les piles/batteries au lithium ion (UN 3480, PI 965) et les piles/batteries au lithium métal (UN 3090, PI 968) sont interdites au transport dans les avions de passagers.
2. Sauf approbation conformément à ICAO TI, les piles/batteries au lithium-ion (UN 3480. PI 965) doivent être proposées pour le transport à un état de charge (SoC) ne dépassant pas 30% de leur capacité nominale.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS**Date de préparation :**

23/01/2024

Département de préparation :

Shanghai Institute of Chemical Industry Testing Co, Ltd.

Tel. (Fax) : +86-21-52815377/31765555

Révision :

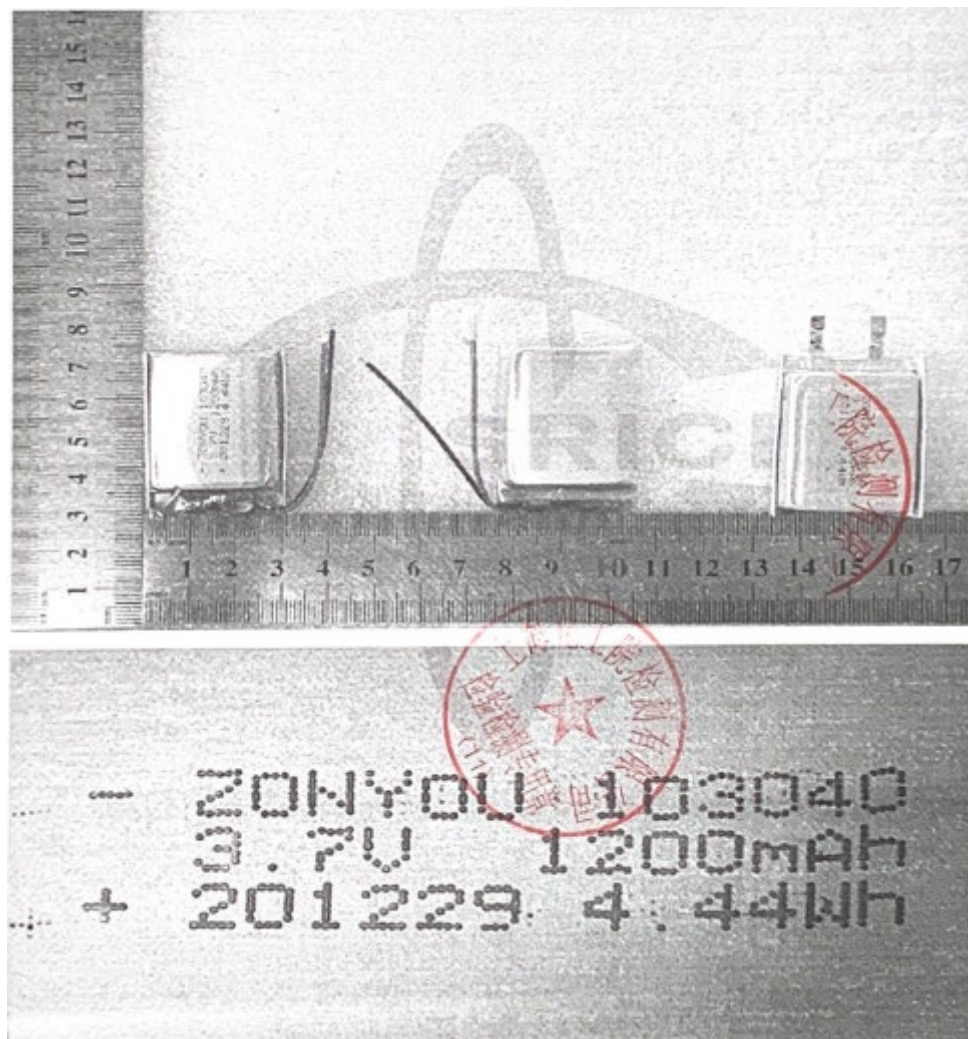
0

Abréviations et acronymes :

CAS : Chemical Abstracts Service EC : Commission européenne PC-TWA : Moyenne pondérée de la concentration admissible en fonction du temps PC-STEEL : Concentration admissible - limite d'exposition à court terme TLV-TWA : Valeur limite moyenne pondérée dans le temps ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux G2B Possiblement cancérigène pour l'homme Sensibilisation : La substance peut avoir des effets allergènes RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route IATA DGR : Réglementation sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international IMO IMDG CODE : Organisation maritime internationale Code maritime international pour les marchandises dangereuses EmS : Programme d'urgence UE : Union européenne ICAO TI: Instructions techniques de l'Organisation de l'aviation civile internationale pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses PI : Instruction d'emballage

Autres informations :

Cette FDS est uniquement compilée pour la batterie et basée sur les informations telles que les ingrédients fournis par le demandeur et nos connaissances actuelles. Cette FDS ne doit être utilisée qu'à titre de guide. Si la batterie est utilisée comme composant d'un autre produit, les informations contenues dans cette FDS peuvent ne pas être applicables. Les utilisateurs de cette FDS doivent juger de manière indépendante de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations et décider ensuite de leur adéquation en fonction de la situation réelle. Les utilisateurs doivent assumer les responsabilités légales pertinentes pour les conséquences de l'utilisation.



FIN DU RAPPORT